

«Mes P@rcelles, des nouveautés»

Les premiers semis de l'année marquent le démarrage de la nouvelle campagne, c'est également le moment de partir du bon pied pour répondre à toutes vos obligations réglementaires. Utilisez «Mes P@rcelles» dès les premiers semis pour ne pas vous laisser distancer !

Nouvelle campagne, nouvelle offre !

Pour offrir un plus large choix, la Chambre d'Agriculture du Gers vous propose «Mes P@rcelles sécurité» ! Cette nouvelle offre vous permet de répondre aux exigences réglementaires.

Vous réalisez votre cahier d'épan-

dage et votre registre phytosanitaire. Vous disposez de tous les éléments d'alertes pour vous sécuriser, ainsi vous êtes informés sur le respect des règles comme les dates d'épandage, les doses homologuées, les mélanges autorisés, les délais avant récolte, ...

Pour seulement 10 €/mois, vous disposez de «Mes P@rcelles sécurité», d'un accompagnement téléphonique et des mises à jour automatiques (évolutions du logiciel et adaptations aux nouvelles réglementations).



De la sécurité à la performance

Sur «Mes P@rcelles», sept modules sont accessibles. De la réalisation de la déclaration PAC au plan de fumure en passant par la gestion des stocks d'intrants, vous disposez d'une palette d'outils pour vous simplifier la vie.

En effet, simplicité, sécurité, performance et proximité sont les 4 mots clés pour caractériser «Mes P@rcelles», devenu leader sur le marché des services en ligne aux agriculteurs.

Quelques précisions :

Sécurité, car vous sécurisez vos pratiques en testant vos mélanges et en vérifiant toutes les saisies de votre

registre phytosanitaire à partir d'une base de données, actualisée toute les semaines. Ainsi vos documents réglementaires sont prêts en cas de contrôle. De plus vous enregistrez vos pratiques l'esprit tranquille car la Chambre d'Agriculture garantit la sauvegarde des données et la confidentialité de votre dossier.

Simplicité, car sur «Mes P@rcelles» vous naviguez de façon intuitive et vous disposez d'une aide consultable en ligne à chaque étape et d'une assistance téléphonique. Egalement, vous pouvez enregistrer vos pratiques en cliquant directement sur la cartographie de votre parcelle.

Performance, car vous améliorez les performances économiques de votre exploitation et vous gardez la traçabilité de vos pratiques tout en suivant vos coûts de production. Vous optimisez votre fertilisation. Mais également grâce à un **service Performant** car les calculs sont automatisés à chaque étapes de la saisie, et «Mes P@rcelles» évolue régulièrement pour répondre aux évolutions réglementaires et à vos attentes.

Proximité, car «Mes P@rcelles» intègre les références locales. De plus, des conseillers spécialisés de la Chambre d'Agriculture du Gers vous accompagnent.

«Mes P@rcelles Touch» sur votre smartphone

La proximité entre les conseillers de la Chambre d'Agriculture et les agriculteurs, permet à «Mes P@rcelles» d'évoluer régulièrement afin de répondre toujours plus à vos besoins.

L'accessibilité de l'application sur tous les smartphones (I-phone et ap-

pareils fonctionnant sous Android) correspond à une demande croissante d'utilisateurs en quête de plus de simplicité et de plus de réactivité : c'est chose faite avec «Mes P@rcelles Touch» !

Désormais, vous disposez de «Mes P@rcelles» directement sur votre té-

léphone portable quelque soit votre localisation. «Mes P@rcelles Touch» fonctionne en wifi, avec le réseau 3G mais également en déconnecté. Au milieu du champ, si le réseau ne passe plus, vous pourrez malgré tout, poursuivre vos saisies sur «Mes P@rcelles Touch».

Les offres «Mes P@rcelles»

«Mes P@rcelles-sécurité» :
10 € HT / mois

- Les modules réglementaires de «Mes P@rcelles» : assolement avec photos aériennes et carte IGN, enregistrements réglementaires et indicateurs (IFT, 170 kg..).
- La formation d'initiation ainsi qu'1/2 journée d'accompagnement individuel sur votre exploitation.
- Les mises à jours automatiques.

«Mes P@rcelles-Performance» :
20 € HT / mois

- La totalité des modules de «Mes P@rcelles» : assolement avec photos aériennes et carte IGN, Pac, plan de fumure, enregistrements réglementaires, économiques (marges), indicateurs (IFT, 170kg..).
- La formation d'initiation ainsi qu'1/2 journée d'accompagnement individuel sur votre exploitation.

Les mises à jours automatiques.

Pour les jeunes agriculteurs installés dans l'année, cette offre est à seulement 10 € HT/mois.

«Mes P@rcelles Assistance pour des enregistrements sécurisés» :
40,83 € HT / mois

La totalité des modules de «Mes P@rcelles».

L'accompagnement d'un conseiller qui analyse vos pratiques de fertilisation, réalise votre dossier PAC, réalise le Plan de Fumure, enregistre vos pratiques (cahier d'épandage et registre phytos), vous conseille sur le respect des préconisations, analyse annuellement vos pratiques phytosanitaires et calcule vos surfaces épandables.

La remise d'un classeur comprenant les données de votre exploitation (cahier d'épandage, registre phytos, dossier PAC,...)

Nous vous invitons à découvrir «Mes P@rcelles» aux «Pyrénéennes» du 21 au 23 septembre à Saint-Gaudens (31), où les conseillers de Midi-Pyrénées seront présents pour des démonstrations.

Pour plus de précisions sur l'offre gersoise, vous y retrouvez les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Gers, le dimanche sur le stand «Mes P@rcelles-Selso».

Pour tout renseignement :
Chambre d'Agriculture du Gers
Services Techniques - Marie Laffitte
Tél. 05.62.61.77.45 -
ca32@gers.chambagri.fr

